

# Fin de partie : retour sur l'interventionnisme militaire occidental, 1991-2021

**Louis Gautier**

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2021/4 Hiver** , PAGES 35 À 47  
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037303127

DOI 10.3917/pe.214.0035

Date de mise en ligne : 10/12/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2021-4-page-35?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## Fin de partie : retour sur l'interventionnisme militaire occidental, 1991-2021

Par **Louis Gautier**

**Louis Gautier** est directeur de la chaire Grands enjeux stratégiques contemporains à Paris-1 Panthéon-Sorbonne, ancien Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (2014-2018). Son dernier ouvrage paru est *Mondes en guerre, Tome IV, Guerre sans frontières* (dir.), Paris, Passés/Composés, 2021.

Le retrait d'Afghanistan en août 2021, sur l'échec de l'engagement militaire des États-Unis et de leurs alliés, signe un changement d'approche dans la lutte armée contre le terrorisme et plus généralement un retournement de la politique occidentale d'interventions suivie depuis 1991. Américains et Européens ne peuvent plus compter sur une supériorité stratégique et tactique leur garantissant une faible prise de risque. Ils ont aussi pris conscience qu'en banalisant le recours à la force, ils ont incité d'autres à les suivre dans cette voie.

politique étrangère

Le retrait d'Afghanistan, après vingt ans de guerre contre les talibans, met un terme, le 31 août 2021, au plus long conflit jamais mené par les États-Unis, dernière étape d'un désengagement de leurs moyens militaires massivement déployés au Moyen-Orient depuis 2001. Il indique un changement opératoire dans la lutte contre le terrorisme qui, de « guerre déclarée et ouverte », redevient une « guerre secrète ». La plupart des commentateurs s'arrêtent là, considérant qu'ainsi prend fin la séquence ouverte le 11 septembre 2001. Plus fondamentalement, le retrait d'Afghanistan signe l'arrêt de la politique d'interventions militaires poursuivie par l'Occident depuis 1991<sup>1</sup>.

1. Utilisé, comme ici, à des seules fins de démarcation géographique et politique pour désigner un ensemble de pays, le terme d'Occident est utile. Au-delà, il recouvre un concept ambigu et controversé. Voir : S. Bessis, *L'Occident et les autres, histoire d'une suprématie*, Paris, La Découverte, 2001 ; L. Boia, *L'Occident représentation historique*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

Ces trois dernières décennies, les Occidentaux (les États-Unis et leurs alliés : les pays européens d'une part, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande de l'autre) ont en effet été engagés, le plus souvent derrière les États-Unis, dans plus d'une centaine d'opérations militaires. Ces opérations, d'intensité très variable, autorisées ou non par un mandat de l'Organisation des Nations unies (ONU), conduites par un État seul ou dans des coalitions de circonstances voire des organisations pérennes comme l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou l'Union européenne (UE), peuvent être classées en deux cycles. Le premier, entre 1991 et 2001, correspond majoritairement à des projections militaires effectuées au nom du maintien ou du rétablissement de la paix ; le second, de 2001 à 2021, à des engagements relevant principalement de la lutte contre le terrorisme ou de la protection d'intérêts de sécurité (la lutte contre la prolifération, notamment).

Le conflit afghan s'achève sur un passif qui pousse à réorienter les modes d'action militaire des Occidentaux, en particulier dans la lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient et en Afrique. Il porte plus généralement à reconsidérer les paramètres entrant dans la « boucle décisionnelle » qui conduit à l'emploi de la force armée. Cette réévaluation s'effectue à partir des retours d'expériences qui montrent que, depuis 1991, le bilan politique des opérations extérieures (OPEX) est des plus mitigé. Certes, certaines opérations ont été des succès, mais nombreux furent les revers. La répétition en série et la durée des interventions militaires de l'Occident sont venues alimenter un procès en légitimité mais aussi en efficacité des OPEX. Parfois à tort, ainsi que le montre la stratégie d'action mise en œuvre de façon continue à partir de 1995 par les Américains et les Européens dans la stabilisation des Balkans.

Pourtant, l'application de la coercition, envisagée dans les doctrines militaires occidentales au lendemain de la guerre froide comme préalable nécessaire pour faire cesser un désordre, revenir à une solution négociée des différends, rétablir l'état de droit, assurer la tenue d'élections, s'est souvent révélée un leurre, sinon un piège. L'emploi prolongé de la force s'est avéré, dans de trop nombreux cas, contre-productif par rapport aux finalités recherchées. Ni la démocratie ni les droits de l'homme ne s'imposent en effet au son du canon. En outre, plus une opération dure, plus le rôle des belligérants évolue. Intervenant au départ comme tiers ou arbitre dans un conflit, l'acteur extérieur risque d'en devenir l'otage. Nombre d'exemples en attestent, de la Somalie au Mali.

La réévaluation par les Occidentaux de leur politique d'interventions militaires extérieures découle également du constat que ces opérations

ont dangereusement pavé la voie à d'autres, en banalisant l'usage de la force dans le règlement des crises internationales. Le comportement militaire de la Russie, totalement « désinhibé » en Ukraine et en Syrie, le montre mais également celui de nombreuses puissances régionales, parties prenantes aux conflits récents de Syrie, de Libye, du Yémen ou du Haut-Karabagh. Ayant ouvert la boîte de Pandore, comment les Occidentaux peuvent-ils la refermer ? Sans aucun doute en s'astreignant à plus de précaution et de sélectivité dans leurs engagements militaires, devenus par ailleurs plus risqués depuis une dizaine d'années avec la dissémination des armements de haute technologie et la mise en œuvre par certains pays de stratégies de déni d'accès.

À la fin de la guerre froide, les Américains et leurs alliés disposaient d'une supériorité militaire absolue ; elle s'est depuis relativisée, notamment au plan tactique. Après l'explosion de l'URSS en 1991, ils n'avaient plus à craindre aucun compétiteur ; désormais, ils sont confrontés à l'essor d'une Chine stratégiquement décomplexée. Pour comprendre quels espoirs animaient, à l'origine, la politique d'action militaire extérieure des Occidentaux et le dégrisement ressenti aujourd'hui, doublé de l'impression de s'être eux-mêmes piégés, il faut en revenir à 1991, à la guerre du Golfe, mère des batailles...

### **La guerre du Golfe, mère de toutes les batailles**

La guerre du Golfe de 1991 est, presque sous tous ses aspects, un conflit inaugural. Par anticipation de quelques mois sur la fin officielle de la guerre froide, elle en dégage à l'avance les principales conséquences géopolitiques et militaires. Elle traduit d'abord en acte la volonté des Occidentaux de mettre enfin en œuvre les principes de sécurité collective de la Charte des Nations unies. Elle indique ensuite qu'un engagement conventionnel massif est redevenu possible, sans que quiconque envisage d'émettre le moindre signal nucléaire pour l'empêcher ou inciter à la retenue. Dissuasion nucléaire et actions militaires sont d'ailleurs demeurées décorréelées depuis 1991<sup>2</sup>. Les armes atomiques, réservées à la sanctuarisation des intérêts vitaux des puissances nucléaires (Chine, États-Unis, France, Inde, Israël, Pakistan, Royaume-Uni, Russie), servent à l'équilibre de leurs relations de sécurité. Cependant, à l'exception de la posture d'« intimidation nucléaire » adoptée par Israël contre l'Iran, elles ont perdu leur fonction gesticulatoire dans la gestion des crises et des conflits contemporains qui, il est vrai, se sont tous situés jusqu'à présent en deçà des seuils de mise en cause des intérêts stratégiques desdites puissances<sup>3</sup>.

2. L. Gautier, *Face à la guerre*, Paris, La Table Ronde, 2006.

3. N. Roche, *Pourquoi la dissuasion ?*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

## La guerre du Golfe, démonstration de puissance américaine

De fait, les combats contre l'Irak de 1991 (350 000 hommes du côté irakien, 680 000 du côté de la coalition dont 415 000 Américains, soit le plus grand déploiement de moyens depuis la guerre du Vietnam et jusqu'à aujourd'hui) sont historiquement venus restaurer, au sortir de la guerre froide et de façon ostentatoire, les fonctions classiques, tant stratégiques que tactiques, du recours à la force. Le conflit du Golfe, soulignant la latitude d'action dont disposent les Américains, met en évidence la paralysie de la Russie, l'incapacité chinoise et l'infériorité des Européens (à commencer par celle de la France, et dans une moindre mesure du Royaume-Uni), dont les panoplies militaires sont inadaptées aux conflits qui s'annoncent. Une des principales leçons de la guerre du Golfe, immédiatement tirée par Paris et Londres puis par Moscou et Pékin, sera d'ailleurs de considérablement renforcer leurs moyens de projection militaire pour des actions à distance. Masquée en Occident par les débats sur la perception des dividendes de la paix dès le milieu des années 1990, la course aux armements est ainsi relancée dans de nombreux domaines conventionnels, notamment les capacités d'allonge stratégique et les équipements de supériorité, tels les missiles.

Au demeurant, la guerre du Golfe est une pesante démonstration de la puissance, du savoir-faire militaire et de la supériorité technologique des États-Unis<sup>4</sup>. Elle vient crédibiliser leur leadership. Elle contribue au parangonnage des interventions occidentales des décennies suivantes, désormais fortement conditionnées par la mise en œuvre des technologies de l'information ainsi que des moyens d'observation et de contrôle du champ de bataille. La guerre du Golfe est également annonciatrice d'opérations extérieures qui intègrent des dimensions collatérales aux actions de combat : la communication en temps réel vers l'opinion, l'engagement humanitaire auprès des populations, la protection de l'environnement, la continuité du droit international et, autant que faire se peut – y compris dans la zone du conflit –, la poursuite des échanges commerciaux. Cette prise en compte simultanée de plusieurs dimensions civilo-militaires comme condition d'une gestion positive des conflits ne fera que se développer ultérieurement.

La guerre du Golfe condense ainsi en un « point d'accumulation historique<sup>5</sup> » les effets immédiats et différés de la transformation du système

4. L. Murawiec, *La Guerre au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2000.

5. L. Poirier, « La guerre du Golfe dans la généalogie de la stratégie » *Stratégique*, n° 51-52, 1991, p. 33.

international causée par la fin de la guerre froide. En restaurant la guerre conventionnelle dans toute sa pureté, elle sert à la fois de précédent politique et de référence opérationnelle aux nombreuses interventions militaires occidentales à venir. Elle constitue aussi un « antécédent » aux guerres d'Afghanistan et d'Irak, dans la mesure où elle offre un prétexte aux organisations terroristes islamistes Al-Qaïda puis Daech pour dénoncer l'implication militaire des États-Unis et de leurs alliés en terre d'Islam, et envenimer leurs actions au Moyen-Orient. La guerre du Golfe, qui extériorise au plan symbolique le triomphe des États-Unis vainqueurs de la guerre froide, les intronise aussi dans la fonction de puissance régulatrice de l'ordre international nouveau<sup>6</sup>, avec l'assistance de leurs alliés. Les Occidentaux acceptent d'autant plus volontiers de jouer les « gendarmes du monde » que le risque stratégique est alors nul, et les risques opérationnels faibles.

### Gendarmes du monde

Les après-guerres sont souvent marquées par l'optimisme, l'après-guerre froide n'échappe pas à la règle. Avec la disparition de l'URSS et l'effacement de la menace d'un ennemi global, la guerre semble s'être volatilisée à l'horizon pour les Européens et les Américains, convaincus qu'elle ne concernerait désormais que les autres. À leurs yeux, comme le chômage dans les théories économiques classiques, les conflits post-guerre froide relevaient de deux types : frictionnels ou structurels. Ceux de la première catégorie, tels les conflits des Balkans assimilés à des soubresauts consécutifs à l'explosion brutale du monde communiste, constituaient des éruptions de violence problématiques mais conjoncturelles, à condition de les réduire à temps. Ceux de la seconde catégorie, comme les guerres civiles ensanglantant la Somalie ou le Rwanda, étaient tenus pour l'expression de troubles endémiques, difficiles à juguler mais sans danger pour la paix mondiale<sup>7</sup>.

On a cru alors, en Occident, notamment en France et en Europe, sous l'impulsion d'un fort courant intellectuel, associatif et militant, qu'à condition d'être moralement justifié et fondé en droit, le recours à la force dans le règlement des désordres internationaux pouvait être plaidé<sup>8</sup>, qu'il

6. Même si leur appétence à jouer le rôle d'une puissance à stratégie militaire globale remonte à la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis sont confrontés durant la guerre froide au dessein concurrent de l'Union soviétique. Voir : S. Wertheim, *Tomorrow the World. The Birth of US Global Supremacy*, Boston, Belknap Press of Harvard University Press, 2020.

7. F. Gros, *États de violence, essai sur la fin de la guerre*, Paris, Gallimard, 2006.

8. J.-B. Jeangène-Vilmer, *La Guerre au nom de l'humanité, tuer ou laisser mourir*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

suffirait de proportionner strictement l'usage des armes (opérations de basse intensité, limitation des dégâts collatéraux, théorie du « zéro mort » au combat...) pour purger les opérations militaires de leurs risques de dérapage ou d'escalade<sup>9</sup>. Cette vision, aussi assertive que naïve<sup>10</sup>, s'appuyait sur une analyse faisant entrer en résonance plusieurs postulats censés assurer le bien-fondé et l'innocuité des actions de vive force.

Le premier de ces postulats était que la supériorité militaire, condition *sine qua non* d'une intervention maîtrisée, pouvait être tenue pour acquise dès lors que les États-Unis, quel que soit le niveau de leur contribution opérationnelle, étaient partie prenante à l'opération. Le deuxième était que l'intervention, pour être légitime, devait être fondée sur des valeurs ou des principes internationalement reconnus (droits de l'homme, protection des populations civiles, légitime défense dans la lutte contre le terrorisme...). Ces justifications indispensables demeuraient toutefois l'objet de possibles controverses. Le troisième critère était celui de la légalité des OPEX, qui supposait leur approbation formelle par le Conseil de sécurité de l'ONU, condition à rechercher dans toute la mesure du possible<sup>11</sup>.

C'est sous ces auspices, relevant pour partie de réflexions théoriques et pour partie d'une approche au cas par cas, que se met en place dans les années 1990 une « gendarmerie du monde », principalement constituée de pays démocratiques enclins à coopérer étroitement avec les États-Unis. Les opérations au service de la paix, du droit international ou au nom de l'ingérence humanitaire se multiplient dans les décennies 1990 et 2000. Les premières d'entre-elles – guerre du Golfe 1991, Somalie 1993, Bosnie 1995, Kosovo 1999 – préparent cependant *de facto* la génération des conflits plus durs des années 2000, liés à la lutte contre le terrorisme et aux intérêts de sécurité des États-Unis et de leurs alliés – Afghanistan 2001, Irak 2003, Liban 2006 –, qui eux-mêmes ouvrent la voie aux conflits des années 2010, caractérisés par des rivalités de puissances polluant les enjeux des opérations extérieures de l'Occident – Libye 2011, Irak 2014, Syrie 2015 –, quand elles ne posent pas plus fondamentalement la question de leur effet d'entraînement dangereux – Crimée 2014.

En Irak et en Syrie, on peut observer après 2016 l'implication, simultanée et inédite, de quatre membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Russie, France et Royaume-Uni) et de quatre puissances régionales de premier plan (Iran, Turquie, Arabie Saoudite et Israël)

9. T. Delpéch, *La Guerre parfaite*, Paris, Flammarion, 1998.

10. D. David, « La guerre dans le siècle », *Politique étrangère*, vol. 65, n° 3-4, 2000.

11. R. Hatto, *Le Maintien de la paix, l'ONU en action*, Paris, Armand Colin, 2015.

menant sur le terrain des opérations divergentes, aux buts politiques concurrents, voire diamétralement opposés.

Les Occidentaux n'ont-ils pas ouvert par leurs interventions une brèche dans laquelle d'autres se sont engouffrés ? Le nombre de leurs interventions ne trahissait-il pas une propension à un usage de la force trop peu discriminé pour le règlement des crises internationales puis pour protéger leurs intérêts de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, comme en Afghanistan ou, de façon préventive au motif allégué de combattre la prolifération, comme en Irak ? Force est de constater que, après les attentats du 11 septembre 2001, la guerre de 20 ans<sup>12</sup> contre le terrorisme islamiste a profondément transformé de l'intérieur la logique des actions militaires extérieures des Américains et de leurs alliés.

### Les cycles d'interventions

Au début de la décennie 1990, les Occidentaux, parfois en coopération avec d'autres, se lancent dans tout une série d'opérations militaires extérieures, en Somalie (1992-1993) puis à Haïti (1994-1995) et ensuite dans les Balkans. Avec des résultats contrastés, ces interventions visent à conforter les règles de fonctionnement du nouvel ordre post-guerre froide. Dans ces opérations de « police internationale », les Américains agissent rarement seuls. Ils sollicitent généralement le soutien d'alliés, notamment européens, avec un partage des tâches opérationnelles. La France et le Royaume-Uni, en raison de leur statut de membres permanents du Conseil de sécurité mais aussi de la qualité de leurs forces armées, sont généralement associés dès les phases initiales aux engagements militaires des États-Unis. À l'exception notable de l'Irak en 2003, la France se trouve ainsi systématiquement impliquée en première ligne dans les opérations de maintien et de rétablissement de la paix placées sous commandement américain dans les années 1990 et 2000.

En Afrique, les États-Unis, après leurs déboires de Somalie, pratiquent une forme de sous-traitance opérationnelle, laissant Britanniques et Français mener, comme chefs de file, les opérations militaires au service de la paix. Ainsi le Royaume-Uni intervient-il au Sierra Leone et au Libéria (2000-2002) et la France – pour ne citer que les plus notables de multiples opérations – au Rwanda (1994-1995), au Congo (1997-1999), en République centrafricaine (de façon récurrente après 1997) ou en Côte d'Ivoire (1999-2002)<sup>13</sup>. Les conflits des Balkans, en raison des problèmes

12. M. Hecker et E. Tenenbaum, *La guerre de vingt ans : Djihadisme et contre-terrorisme au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 2021.

13. L. Gautier, *La Défense de la France après la guerre froide*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

politiques que suscite cette explosion de violence au cœur de l'Europe, de la durée et de la nature des opérations militaires et de la coopération entre Européens et Américains pour y faire face, sont emblématiques de la première génération de conflits post-guerre froide. La protection des populations y est le premier motif d'intervention mis en avant, mais c'est aussi la sécurité et la stabilité de l'Europe qui sont en cause, avec l'autorité et le crédit de l'Union européenne ainsi que de l'OTAN<sup>14</sup>.

Parmi la centaine d'opérations militaires extérieures que dirigent, ou auxquelles participent, sur divers théâtres, les Occidentaux, on peut donc distinguer trois types d'engagements :

### Trois grands types d'opérations extérieures

- Les actions humanitaires et de maintien de la paix visant à limiter les troubles et les effets de la violence causés par des guerres civiles ou des coups d'État (Côte d'Ivoire, Haïti, Libéria, République centrafricaine, Rwanda, Somalie...).
- Les actions de rétablissement de la paix et de stabilisation régionale : Bosnie (1992-1995), Kosovo (1998-1999) ou encore Congo (1998-2003).
- À partir de 2001, les actions liées à la lutte contre le terrorisme et aux intérêts de sécurité occidentaux, notamment l'opération menée en Afghanistan et les guerres d'Irak après 2003.

Si les engagements militaires du premier groupe ont parfois été planifiés comme des opérations ponctuelles (Haïti en 1994-1995 ou Timor en 1999-2000), voire des opérations coup de poing censées mettre un terme rapide à des désordres ou à des exactions, dans la plupart des cas – en particulier pour les interventions des deux autres catégories – l'action de vive force, parfois réitérée, est généralement suivie d'une longue phase de déploiement militaire sur le théâtre de conflit en vue de stabiliser la situation, de consolider une solution négociée et de permettre un retour à un fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Cette typologie des conflits est utile aux analystes, mais elle est très imparfaite tant ces catégories sont poreuses. Une opération militaire justifiée par un motif peut être poursuivie pour un autre, ou changer de nature en fonction de l'issue, positive ou négative, de la phase de primo-intervention. Ainsi la prise de Kaboul, de Bagdad ou la défense de Bamako ne sont-elles que des préalables à d'autres opérations militaires visant à l'installation d'une autorité politique viable en Afghanistan, en

14. H. Stark, *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, Paris, Dunod, 1993 ; M. Sivignon, *Les Balkans, une géopolitique de la violence*, Paris, Belin, 2009.

Irak ou au Mali. La protection de la population de Benghazi est à l'origine de la résolution 1973 du Conseil de sécurité autorisant en 2011 l'opération en Libye. L'engagement contre les katibas de l'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) est la raison de l'entrée en guerre de la France au Mali. Or, aujourd'hui, du fait des évolutions de ces deux conflits et de leur interaction, c'est la stabilité de l'ensemble des pays de la bande saharo-sahélienne qui est en jeu.

La définition des objectifs de guerre et la légitimité des moyens employés pour les obtenir font d'autant plus question que la victoire militaire n'est d'ordinaire pas une fin en soi<sup>15</sup>. En outre, la base légale des interventions occidentales et, quand il existe, le mandat de l'ONU qui les autorise ne sont généralement pas d'une absolue clarté. D'autant que, pour exercer leurs responsabilités de « gendarmes du monde », les Occidentaux, attachés au départ au respect d'un cadre légal et des prérogatives de l'ONU, se sont vite dégagés de cette obligation. Face aux blocages, aux carences et à la lenteur de l'ONU, le discours de l'efficacité opérationnelle l'a emporté sur la recherche de la légalité à tout prix. On le constate dans le conflit du Kosovo, déclenché sans mandat explicite des Nations unies.

Après le 11 septembre 2001, au motif de la légitime défense qui leur est reconnue, les États-Unis s'affranchissent presque complètement des procédures autorisant un État à recourir à la force. La guerre contre l'Irak, engagée unilatéralement, plonge le système onusien dans une crise profonde. Certes, Américains et Européens chercheront à corriger l'erreur en faisant adopter des résolutions autorisant leurs actions militaires en Libye (2011) et en Irak (2014), mais le mal était fait. Jamais le Conseil de sécurité n'a depuis retrouvé d'autorité pour gérer les crises internationales les plus graves. En effet, les mécanismes de régulation de la sécurité collective ne peuvent bien fonctionner que si le jeu des rapports de force permet d'évoquer et de soutenir des solutions d'arbitrage dans des conditions également reconnues et respectées par tous.

Les attentats du 11 septembre 2001, qui précipitent les Américains et leurs alliés en Afghanistan font, de multiples façons, brutalement dévier les perspectives, moins par leurs effets directs que par les réactions et contre-réactions militaires qu'ils entraînent, notamment dans le rebond de la politique américaine en Irak à partir de 2003. Pour la première fois

15. G. Minassian, *Les Sentiers de la victoire : peut-on gagner une guerre ?*, Paris, Passés/Composés, 2020 ; C. Brustlein, « La victoire aujourd'hui, de l'évanescence au dépassement », *Politique étrangère*, vol. 83, n° 3, 2018 ; A. Schu, « L'impuissance de la victoire », *Études internationales*, vol. 48, n° 3-4, 2017.

dans l'histoire, le terrorisme n'est pas simplement un élément de provocation de la guerre, il en est la cause principale et son éradication le premier objectif. Les attentats du 11 Septembre sont ainsi à l'origine de l'engagement des États-Unis dans de longs conflits.

Les déboires rencontrés en Afghanistan et en Irak à partir de 2006 affectent la position internationale des États-Unis, pris au piège d'opérations de pacification sans solutions évidentes de sortie de crise. Empêtrés dans des conflits asymétriques<sup>16</sup>, Américains et Européens évitent le risque d'escalade ou de débordement militaire. Mais ils ne parviennent pas à écarter celui du pourrissement et de l'enlèvement. D'où un réexamen critique de leur interventionnisme militaire, et plus largement des inconvénients induits par la logique hégémonique qui sous-tend cette politique<sup>17</sup>.

Les opérations en Libye de 2011, puis sur le théâtre irako-syrien à partir de 2014, constituent le point de butée de la politique d'interventions militaires extérieures des États-Unis et de leurs alliés. Durant le second mandat de Barack Obama, un premier bilan, en termes de coûts et d'avantages politiques et militaires, est tiré aux États-Unis des engagements afghans, irakiens et, dans une moindre mesure, libyens. Il n'est guère positif et incite d'autant plus les États-Unis à revoir leur politique d'action extérieure que leur supériorité stratégique se trouve désormais contestée par la Chine<sup>18</sup> et que leurs marges de manœuvre se trouvent réduites du fait de l'implication en Irak et en Syrie de nouveaux acteurs. Les mesures de « déconflition » adoptées avec les Russes à partir de 2015 sur le théâtre syrien le prouvent et, plus généralement, l'engagement de puissances militaires régionales de premier plan (Arabie Saoudite, Iran, Turquie, Qatar, Égypte...) sur ce théâtre d'opérations, comme en Libye ou au Yémen. En République centrafricaine ou au Mali, l'implantation des mercenaires du groupe de sécurité privé russe Wagner expose la France au même constat. Les règles du jeu sont modifiées ; un *aggiornamento* de la politique d'interventions extérieures des Occidentaux s'impose.

### **Aggiornamento et conclusion temporaire**

L'année 2008 est le premier marqueur d'une situation en train de se retourner. Les Américains et l'OTAN sont englués dans le conflit afghan,

16. J. Baud, *La Guerre asymétrique, ou la défaite du vainqueur*, Monaco, éditions du Rocher, 2003 ; G. Chaliand, *Des guérillas au reflux de l'Occident*, Paris, Passés/Composés, 2020.

17. P. Porter, *The False Promise of Liberal Order : Nostalgia, Delusion and the Rise of Trump*, Bristol, Policy Press, 2020.

18. G. Allison, *Vers la guerre. L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ?*, Paris, Odile Jacob, 2019.

la sécurité de l'Irak vire au cauchemar, la crise des *subprimes* fragilise l'économie des États-Unis et de l'Union européenne, la Russie s'enhardit alors dans un coup de main militaire contre la Géorgie en Ossétie du Sud et la Chine affirme sa puissance en devenant le premier créancier des États-Unis. Sur le moment, le basculement n'a pas été perçu. L'année 2014, avec l'agression russe contre l'Ukraine, puis 2015, avec l'intervention militaire de Moscou en Syrie, seront les marqueurs qui entraîneront une prise de conscience conduisant à la programmation du désengagement des effectifs militaires américains déployés au Moyen-Orient, et dans une moindre mesure en Méditerranée et en Afrique.

Déjà, la décision du président Barack Obama, à l'été 2013, de ne pas intervenir en Syrie après le massacre de la Ghouta et l'emploi de gaz toxique par le régime de Bachar Al-Assad, alors interprétée comme un signe de faiblesse, devait en fait être comprise comme le signal avant-coureur d'une inflexion de la politique américaine au Moyen-Orient<sup>19</sup> : éviter un nouvel engrenage. Le repli des troupes déployées dans la région est acté par Donald Trump dès son arrivée au pouvoir en 2017. À partir de 2018, le retrait du gros des contingents américains d'Irak et d'Afghanistan est amorcé ; il est finalisé à l'été 2021 par le président Joe Biden.

## De 2008 à 2015 : le retournement

Les États-Unis qui, après la guerre froide, s'étaient déjà massivement désengagés du théâtre européen (leurs effectifs militaires prépositionnés passant de 400 000 hommes dans les années 1980 à un peu moins de 70 000 dans les années 2000), se sont aujourd'hui retirés du Moyen-Orient pour concentrer leur présence dans la zone Asie-Pacifique (2 500 hommes, affectés majoritairement à des missions de formation, demeurent en Irak quand, au plus fort des opérations, les Américains déployaient sur l'ensemble de la zone de l'ordre de 250 000 hommes). Ce revirement n'est ni subi, ni subit. Il procède d'un choix délibéré et planifié d'assez longue date à Washington, sa mise en œuvre complète étant suspendue au « solde de tous comptes » des opérations en Afghanistan et en Irak, finalement intervenu en 2021.

Pour les États-Unis, les défis stratégiques sont désormais ailleurs : en Asie, en Extrême-Orient et dans la zone Pacifique. Avec leurs alliés européens, ils ont pleinement mesuré les limites des politiques d'ingérence

19. A. Bacevich, « Ending Endless War, A Pragmatic Military Strategy », *Foreign Affairs*, vol. 95, n° 5, 2016 ; M. Kandel, « La lutte contre le terrorisme sous Obama », *Annuaire français de relations internationales*, vol. 18, 2017.

militaires et tiré la leçon des déboires politico-militaires rencontrés en Afghanistan et en Irak. La période de la *Pax americana* qui a fait suite à la guerre froide est bel et bien finie. Les États-Unis, en 2021, n'ont plus les coudées aussi franches qu'en 1991.

L'*aggiornamento* de la politique américaine aura de fortes répercussions pour leurs alliés européens. En quittant brusquement la place, les Américains créent un vide de sécurité problématique dans des zones instables que leurs lourdes interventions ont contribué à fragiliser, notamment en y accroissant les tensions communautaires. Les pays européens, qui avaient vu disparaître pratiquement toute menace dans leur environnement à la fin de la guerre froide, sont désormais de nouveau confrontés à des défis de sécurité sérieux à leurs frontières, qu'il s'agisse des intimidations russes sur les marches orientales de l'Union européenne, des tensions en Méditerranée et dans les Balkans liées aux désordres migratoires ou aux enjeux énergétiques, ou encore du risque terroriste en raison notamment de l'existence ou de la reconstitution de sanctuaires au Moyen-Orient et en Afrique. Par ailleurs, la dégradation du contexte au Mali et dans la bande saharo-sahélienne ne concerne pas seulement la France, certes en première ligne, mais également ses partenaires européens en cas de perte de contrôle de la situation.

La nécessité de faire face à ces défis, y compris par des voies militaires, est posée. Or les Européens ne sont plus certains du caractère automatique de la réassurance américaine. L'OTAN risque d'être demain entravée, notamment par un veto turc, et l'Union européenne n'est toujours pas prête à relever collectivement les défis de sécurité auxquels elle est exposée. Le paradoxe est que depuis 1991, dans l'OTAN ou au sein de l'UE, l'unique horizon des politiques militaires des États européens fut d'assurer, en complémentarité avec les États-Unis, des opérations extérieures que, sans leur soutien, ils sont bien incapables de mener.

Ne pouvant plus prétendre gendарmer le monde avec les Américains, les Européens seront-ils capables de se gendарmer seuls, pour protéger leurs intérêts ou défendre les valeurs démocratiques auxquelles ils sont attachés ? Cette question cruciale reste à ce jour sans début de réponse. Après l'Afghanistan, chacun rentre chez soi : fin de partie. Il ne subsiste pour les Américains et les Européens aucune grande mission commune au service de la paix ou de lutte contre le terrorisme. Or pendant trente ans, et suivant une distribution des rôles conforme à l'esprit de l'Alliance atlantique – et la régénérant ainsi post-guerre froide –, les OPEX ont fortement contribué à cimenter la garantie militaire apportée par les premiers et la solidarité politique exprimée par les seconds. En août dernier, la

décision de retrait précipité des soldats américains d'Afghanistan, peu concertée avec les Européens, a créé un trouble. Au sein de l'Alliance, chez les alliés des États-Unis, elle a suscité désarroi et consternation en raison de sa mise en œuvre chaotique. Plus fondamentalement, cette décision illustre combien, dans les faits et les perceptions, les défis stratégiques et de sécurité sont désormais divergents de part et d'autre de l'Atlantique. L'horloge du Grand Quartier général de l'OTAN à Mons s'est détraquée, et nul ne sait sur quel méridien la régler. Dans un contexte où la capacité des Européens à maintenir la paix dans leur propre environnement est désormais la question prioritaire de la « Boussole stratégique » de leur Union, il est plus que temps pour eux de se doter de forces de réaction et d'interposition crédibles et efficaces ainsi que de véritables capacités de planification et de commandement des opérations.



---

### Mots clés

Opérations extérieures  
États-Unis  
Europe  
OTAN